

II. CONCLUSION ET RÉSUMÉ

Cette cinquième édition du Baromètre social bruxellois décrit l'évolution récente de la pauvreté en Région bruxelloise. Cet outil d'aide à la décision a pour premier objectif d'alimenter au parlement Bruxellois le débat relatif à la lutte contre la pauvreté.

Les problèmes financiers sont le quotidien d'un grand nombre de Bruxellois. Plus d'un Bruxellois sur 4 vit avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté (878 € par mois pour un isolé).

La pauvreté est plus concentrée dans les grandes villes belges. Il n'est donc pas étonnant que Bruxelles, région urbaine, soit la région qui concentre la plus forte proportion de population vivant sous le seuil de risque de pauvreté. Différents indicateurs illustrent une plus grande concentration de la pauvreté en Région bruxelloise notamment par rapport aux grandes villes flamandes comme Anvers et Gand mais moins importante qu'à Liège et Charleroi.

La plus grande vulnérabilité financière de la population bruxelloise s'explique par le grand nombre de Bruxellois n'ayant pas de revenu du travail. Environ 30 000 ménages bruxellois reçoivent un RIS ou un équivalent RIS du CPAS, plus de 90 000 Bruxellois reçoivent une allocation de chômage et 11 500 personnes âgées reçoivent une garantie de revenu aux personnes âgées.

Les allocations sont trop faibles et offrent une protection de revenus insuffisantes pour vivre dignement : malgré de récents efforts, bon nombre de ces allocations minimales restent sous le seuil de risque de pauvreté. Les minima des allocations de chômage et du RIS ont augmenté de 4 %, mais restent sous le seuil de risque de pauvreté. Les pensions minimales et les garanties de revenus aux personnes âgées ont été relevées juste au-dessus du seuil de risque de pauvreté.

L'insertion sur le marché de l'emploi reste très difficile pour un grand nombre de Bruxellois. Le taux d'emploi bruxellois reste inférieur à celui observé en Flandre et au niveau du pays et est très éloigné des objectifs européens. Mais on ne peut pas ignorer que détenir un emploi et un revenu du travail ne suffit pas à se prémunir du risque de pauvreté : environ un Bruxellois au travail sur 10 dispose d'un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté.

En 2008, le taux de chômage à Bruxelles reste deux fois plus élevé que dans le pays. Malgré une baisse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés parmi les jeunes de moins de 25 ans entre 2006 et 2008, ce groupe reste le plus vulnérable. Un tiers des jeunes adultes bruxellois qui se trouvent sur le marché de l'emploi est au chômage. Les signaux positifs du précédent baromètre social en termes d'insertion des jeunes sur le marché du travail sont réduits à néant par l'évolution du chômage en conséquence de la crise. Pour la première fois depuis 20 ans, Bruxelles a franchi le cap des 100 000 chômeurs en août 2009.

Pour beaucoup de personnes, le chômage n'est pas temporaire, mais est une situation qui va perdurer. Le chômage de très longue durée (5 ans et plus) continue d'augmenter. Le taux du chômage de longue durée (> 1 ans) est nettement plus élevé en Région bruxelloise que dans le reste du pays.

Tout particulièrement en Région bruxelloise, un faible niveau d'instruction reste un obstacle très important pour l'insertion sur le marché du travail. L'exclusion des personnes à faible niveau de qualification est deux fois plus importante sur le marché de l'emploi bruxellois que dans l'ensemble du pays. Le retard scolaire et le faible niveau de formation des jeunes Bruxellois est dès lors particulièrement préoccupant. La moitié des jeunes dans l'enseignement secondaire a au moins un an de retard scolaire. En 5^{ème} année, le retard scolaire concerne près de 8 élèves sur 10 dans l'enseignement technique et près de 9 sur 10 dans l'enseignement professionnel. La part des jeunes quittant prématurément l'école (avec au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) est bien plus élevée en Région bruxelloise que dans le reste du pays. Parmi les jeunes chômeurs bruxellois, 44 % ont quitté prématurément l'école.

La part des bénéficiaires d'un revenu de remplacement du CPAS est près de trois fois plus élevée à Bruxelles par rapport à l'ensemble du pays. Dans la population active, tant parmi les jeunes que les plus âgés, le nombre de bénéficiaires d'un revenu de remplacement du CPAS a de nouveau augmenté entre 2007 et 2008. La part des jeunes bénéficiaires d'un revenu de remplacement du CPAS est remarquablement élevée dans la plupart des villes (9,4 % parmi les Bruxellois de 18-19 ans et 7,5 % parmi les 20-24 ans) et a de plus

encore augmenté entre 2007 et 2008. Depuis la seconde moitié de 2008, le nombre de bénéficiaires du RIS a sensiblement augmenté dans toutes les grandes villes et dans le pays.

La vulnérabilité financière a des conséquences dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Environ un Bruxellois sur 10 connaît des retards de paiement pour des équipements de base. 40 % des Bruxellois ne peuvent se permettre de prendre une semaine de vacances hors de la maison. Le capital-santé des personnes qui vivent dans la pauvreté est précocement détérioré.

L'accès au marché du logement devient de plus en plus problématique. Entre janvier 2008 et janvier 2009, le nombre de logements sociaux n'a augmenté que de 12 unités, alors que le nombre de ménages sur la liste d'attente a augmenté de 4 000. Un isolé bénéficiant d'un RIS doit consacrer sur le marché locatif privé, plus de la moitié de son revenu au loyer d'un appartement sans chambre à coucher et sans confort de base.

Un peu plus d'un tiers des enfants et jeunes bruxellois grandissent dans une famille sans revenu du travail. En 2007 28 % des bébés bruxellois sont nés dans un ménage sans revenu du travail. Ces enfants ont deux fois plus de risque d'être mort-nés ou de décéder dans le premier mois de la vie que ceux d'un ménage avec 2 revenus.

Les familles monoparentales sont très vulnérables : elles sont les plus atteintes par le chômage (de longue durée), 60 % des enfants et des jeunes d'une famille monoparentale grandissent dans un ménage sans revenu du travail. 17 % des bébés sont nés en 2007 d'une mère isolée, environ un quart des enfants et jeunes bruxellois grandit dans une famille monoparentale.

Les inégalités sociales au sein de la Région bruxelloise restent très prononcées. Les 10 % de déclarations fiscales les plus élevées représentent 35 % du revenu imposable total. Entre la commune la plus pauvre et la commune la plus aisée, le revenu moyen par déclaration est deux fois faible.

Ces constatations sont préoccupantes dans une période d'accroissement démographique, de rajeunissement croissant et d'intensification du caractère international. Les défis concernant l'enseignement et la formation, le logement, l'emploi, la politique familiale, la cohésion sociale, ... s'accroissent sans cesse ...

Tenter d'y répondre rend plus que jamais nécessaire la conception et la mise en œuvre d'une politique transversale de lutte contre la pauvreté en Région bruxelloise.